



Travaux avant entrée dans logement

Par **chris9520_old**, le **26/11/2007** à **20:05**

Nous comptons louer un appartement libre le 12/12/2007. Des travaux sont nécessaires pour remettre en état le logement et ceux-ci doivent durer jusqu'au 26 décembre 2007. Le bailleur peut-il nous imposer de payer le loyer durant la durée des travaux?